



The Voice of Leasing and Automotive Rental in Europe

Aperçu du contrat de location "Termes et conditions"

Cet aperçu des conditions du contrat ne constitue pas le contrat de location lui-même. Vous êtes toujours tenu de lire les termes et conditions du contrat initial.

Conséquences du contrat : En signant le contrat de location, vous acceptez de louer un véhicule chez X et d'être responsable de ce véhicule et des autres objets loués en vertu du même contrat, jusqu'à ce que ceux-ci aient été remis à un représentant de X et évalués par eux. Il est de votre responsabilité de rendre le véhicule dans le même état qu'il vous a été fourni.

Dégâts: Vous êtes responsable des dommages qui n'ont pas été notés au début du contrat de location du véhicule (sous réserve de tout défaut technique prouvé du véhicule). Vous serez responsable du coût de réparation de ces dommages. Le montant dont vous êtes responsable sera limité à l'excédent convenu dans le contrat.

Retour en dehors des heures d'ouverture : Si vous décidez de rendre votre véhicule en dehors des heures d'ouverture de l'agence, vous serez responsable du véhicule jusqu'à ce qu'il ait été inspecté par l'entreprise. Il est conseillé de faire une vérification approfondie du véhicule et d'en prendre des photos avant de le récupérer. Si possible, il vous est conseillé de garer votre véhicule dans un espace sur et légal.

Il est toujours conseillé de s'assurer que le véhicule est contrôlé par un représentant de X pour être sûr que les deux parties s'accorde sur l'état du véhicule.

Violation du code de la route : Vous êtes responsable en cas d'infractions au code de la route, y compris en cas d'infractions de stationnement et d'excès de vitesse que vous commettez lorsque le véhicule est en votre possession. En plus de l'amende, des frais d'administration pourront vous être facturés. La façon dont les infractions routières sont traitées et gérées dépend du type d'amende et du pays où l'infraction a eu lieu.

Option de carburant : On vous donnera les options relatives à la quantité de carburant avec laquelle vous devez rendre le véhicule. Celles-ci vous seront expliquées avant de récupérer votre véhicule de location.

Vous devez retourner votre véhicule avec le niveau de carburant prévu et vous assurer d'avoir utilisé le carburant préconisé. Si vous ne le faites pas vous risquez de payer des coûts supplémentaires.

Conducteurs additionnel : Seuls les conducteurs inscrits sur le contrat de location peuvent conduire le véhicule. Assurez-vous que personne d'autre ne puisse conduire le véhicule.

Retour du véhicule : Sauf si la compagnie de location en a convenu autrement, vous devez rendre le véhicule à l'heure et à l'emplacement convenus. Si vous ne le faites pas, vous devrez payer des frais supplémentaires, comme indiqué dans les termes et conditions du contrat.

Contrat de location : Assurez-vous que vous avez compris les termes et les conditions du contrat de location. Si vous avez des doutes sur un des aspects du contrat, demandez à la compagnie de location de les clarifier.

Guide du consommateur européen de la location : Des informations complémentaires concernant l'ensemble du processus de location peut être trouvées dans le guide du consommateur européen de la location.

Plaintes : Des informations complémentaires concernant l'ensemble du processus de location, y compris la façon de déposer une plainte dans le cas où vous n'êtes pas entièrement satisfait, peuvent être trouvées dans le guide du consommateur européen de la location.